



PRIMA SESSIONE URDINARIA DI U 2019

1ère session ordinaire de 2019

28 è 29 di Marzu

28 et 29 mars

2019/O1/019

Question déposée par Mattea Casalta au nom du groupe Partitu di a Nazione Corsa (PNC)

Objet : Zones humides

Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse,

Notre pays, comme nombre d'autres régions, a connu, ces dernières années, des épisodes orageux de grande ampleur. On peut aisément supposer que le changement climatique est lié à ces événements intenses.

La main de l'Homme est aussi et bien plus souvent, responsable de bien des dégâts dans notre environnement.

Aujourd'hui, je souhaiterais mettre en avant la problématique des zones humides.

Le code de l'Environnement affirme un principe selon lequel la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général.

La Nature, on le sait, fait bien les choses et œuvre à maintenir son propre équilibre. Par définition, les zones humides évoluent avec le temps.

Or, l'Homme, toujours plus avide d'espace, surtout constructible, s'emploie, trop souvent, à changer le cours des rivières et des ruisseaux, à combler les zones humides, pour élargir son champ d'action, notamment à des fins urbanistiques ou commerciales, bref lucratives.

Cela ne va pas sans une certaine pollution qui contribue à la mise en danger de ces zones particulièrement fragiles.

On oublie bien vite ce qui pourtant est la base même de toute vie sur terre, à savoir la biodiversité, la préservation des espèces végétales et animales, l'eau !

Et même, parfois, les risques encourus à vivre dans une zone potentiellement inondable. Nous l'avons vu dans certaines communes françaises ravagées par les crues dans le courant des dernières années.

Si les zones humides font aujourd'hui l'objet de nombreuses réglementations quant à leur gestion et leur exploitation, quelques points noirs demeurent, notamment en ce qui concerne leur définition, leur classification et donc l'application de ces réglementations.

Deux problèmes se posent donc :

Comment protéger, au mieux, l'ensemble de nos zones humides, garantes de l'équilibre naturel et anticiper leurs évolutions ?

Quelles réponses apporter à ces demandes toujours plus nombreuses de constructions trop proches desdites zones ?

Je vous remercie.